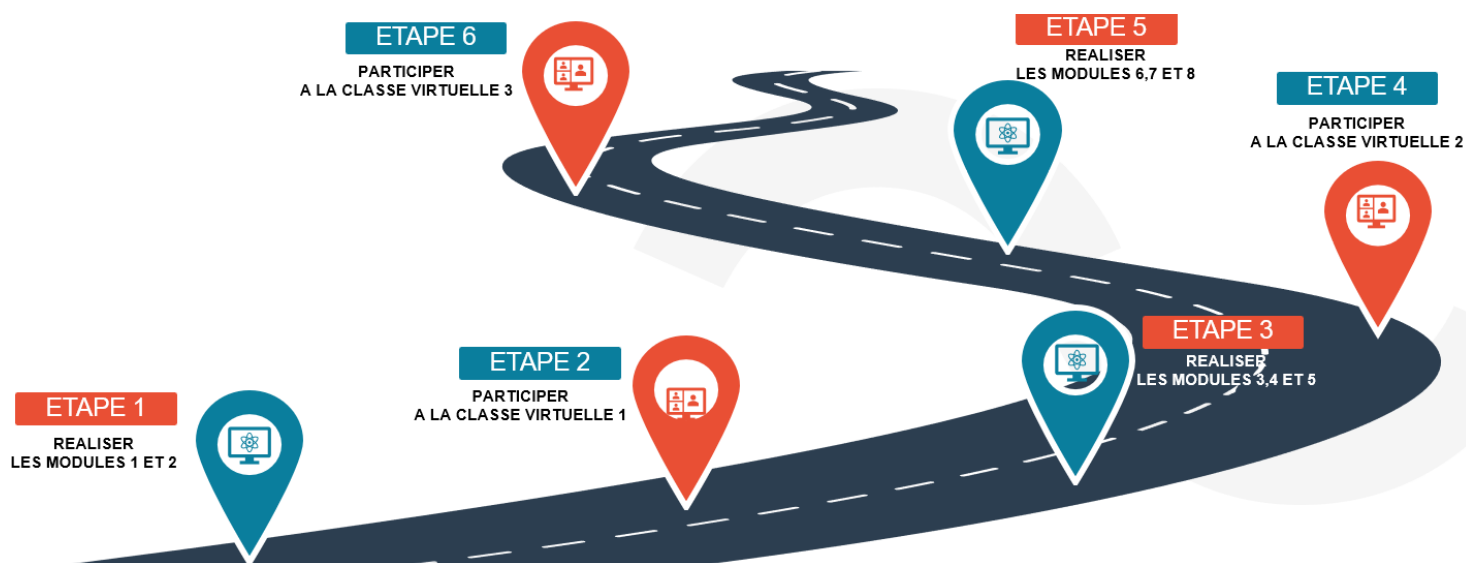


MODALITES PRATIQUES DE LA FORMATION A DISTANCE : INITIATION AU DROIT DU TRAVAIL

Formation en ligne accompagnée

Les 6 grandes phases de votre parcours de formation



La plateforme numérique PadINT pour réaliser les 8 modules de la formation

Cette formation à distance est accessible grâce à la plateforme des apprentissages à distance de l'Intefp (PadINT) à laquelle vous pouvez facilement vous connecter depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet.

Ce parcours de formation s'étale sur une période de 10 jours et comprend des modules à suivre en autoformation préalables à chaque classe virtuelle.

Cet étalement permet un meilleur ancrage mémoriel et vous permet de réaliser les modules de manière progressive.

 **Certains modules sont plus denses que d'autres, ne vous étonnez pas d'y consacrer plus de temps.**

Sur PadINT, le cours « Formation en ligne : initiation au droit du travail » est disponible en amont de votre première classe virtuelle pour vous permettre de réaliser les deux premiers modules.

Cela veut dire aussi que si vous avez besoin d'aménager votre emploi du temps pour suivre cette formation, cela doit être organisé avec votre hiérarchie.

L'Intefp reste à votre disposition pour vous apporter des éclaircissements.

2 – Trois temps synchrones à distance via des classes virtuelles

La classe virtuelle est une modalité de formation synchrone lors de laquelle vous êtes devant votre ordinateur (webcam) et vous participez à un module de formation en ligne animé par un formateur. C'est aussi une modalité collective durant laquelle d'autres apprenants participent et interagissent.

La formation en ligne accompagnée : Initiation au droit du travail est ponctuée de 3 classes virtuelles (voir le calendrier). Avant chaque classe virtuelle vous devez avoir réalisé des modules de formation en ligne (comme précisé dans le schéma : les 6 grandes étapes de votre parcours de formation).

Les thématiques des classes virtuelles sont les suivantes :

1 ^{ère} classe virtuelle : tour de table et exercices pratiques	2 ^{ème} classe virtuelle : exercices pratiques	3 ^{ème} classe virtuelle : exercices pratiques
○ les évolutions du droit du travail ○ la recherche dans le code du travail ○ l'application du code du travail ○ l'articulation des accords collectifs ○ le décryptage d'une offre d'emploi ○ la discrimination au travail ○ la notion et les clauses du contrat de travail	○ les dispositions règlementaires du champ de la négociation ○ les conséquences des modifications du contrat de travail ○ la période d'acquisition, durée, modalités de prise et indemnisation du congé ○ le bulletin de paie ○ La rupture du contrat de travail et ses conséquences	○ les acteurs de la négociation collective ○ le CRP et les dispositifs d'accompagnement ○ le conseil des prud'hommes ○ champs de compétence, moyen d'intervention, outils et sanctions de l'inspecteur du travail



En amont de chaque classe virtuelle, vous devez vous assurer que votre ordinateur est correctement configuré. Le lien « Assistant de configuration » disponible dans votre cours sur PadINT et dans les courriels d'invitations aux classes virtuelles (envoyés directement dans vos boîtes mail).

Quelques consignes à respecter pour un bon déroulement des classes virtuelles :

- S'équiper d'un casque/micro de préférence
- Faire l'assistant de configuration avant de participer aux classes virtuelles
- S'isoler dans la pièce et mettre en mode silence son téléphone
- Fermer sur son ordinateur tout logiciel qui pourrait perturber la classe virtuelle
- Se connecter 15 minutes avant le début de la classe
- Couper son micro lorsque vous n'intervenez pas